

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** des membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, tenue à la salle Gaétane-Trempe-Köszegi, 400, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, le mardi 29 mars 2022, à 19 h.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Maxym Bédard, représentante de la communauté
Édith Chouinard, représentante du personnel professionnel non enseignant,
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Sylvie Lalonde, représentante du personnel d'encadrement
France Pomminville, représentante de la communauté
Jessie Therrien, représentante de la communauté
- MM. Martin Brunet, représentant du personnel enseignant
Pascal Desjardins, président et représentant du district 4
Charles Moisan, représentant du district 5
Patrice Perreault, représentant des directions d'établissement
Francys Robidoux, représentant du personnel d'encadrement sans droit de vote
Tommy Thibault, représentant du district 1
Olivier Van Neste, représentant de la communauté

Avait prévenu de son absence :

- M^{mes} Audrey Trecasse, vice-présidente et représentante du district 2
M. Robert Kiricsi, représentant de la communauté

Absence :

- M^{me} Mélanie Jordan, représentante du district 3

Sont également présents :

- M^{mes} Marie-Claude Barrette, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Chantal Beausoleil, directrice générale adjointe
Lyne Ménard, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Confirmation par la secrétaire générale de la déclaration de dénonciation d'intérêts d'un nouveau membre du conseil d'administration
 - 1.2 Confirmation par la secrétaire générale de l'assermentation d'un nouveau membre du conseil d'administration
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 MARS 2022**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

4. POINTS DE DÉCISION
 - 4.1 Remplacement des fenêtres et des portes vitrées extérieures – école Léopold-Carrière
 - 4.2 Nomination d'un membre – comité de gouvernance et d'éthique
5. POINT DE DISCUSSION
6. POINT D'INFORMATION
 - 6.1 Comité de vérification – suivi
7. CORRESPONDANCE
8. QUESTIONS DIVERSES
9. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Une minute de silence est observée à la mémoire d'un élève du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie.

Le président, M. Pascal Desjardins, ayant constaté le quorum et après avoir vérifié la légalité de l'assemblée, procède à l'ouverture de la séance à 19 h et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1.1 CONFIRMATION PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA DÉCLARATION DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Marie-Claude Barrette confirme avoir reçu la déclaration de dénonciation d'intérêts de M^{me} France Pomminville, conformément au code de déontologie.

1.2 CONFIRMATION PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ASSERMENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Marie-Claude Barrette confirme avoir procédé, avant l'ouverture de la séance, à l'assermentation de M^{me} France Pomminville, à titre de membre du conseil d'administration.

Une entrée de la prestation de ces serments est faite dans le livre des délibérations du Centre de services scolaire;

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 MARS 2022

CA 22-03-62E

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy-Ann Dorais, **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du mardi 29 mars 2022, tel qu'il a été présenté.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée.

4. POINTS DE DÉCISION

4.1 REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET DES PORTES VITRÉES EXTÉRIEURES – ÉCOLE LÉOPOLD-CARRIÈRE

CA 22-03-63E

CONSIDÉRANT le besoin de remplacement des fenêtres et des portes vitrées extérieures à l'école Léopold-Carrière;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public n° 21-066 concernant les travaux de remplacement des fenêtres et des portes vitrées extérieures à l'école Léopold-Carrière;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de la firme MDTP atelier d'architecture inc.;

CONSIDÉRANT que Constructions Valrive inc. est le plus bas soumissionnaire conforme avec une offre de 839 115,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 964 772,47 \$;

CONSIDÉRANT que le montant nécessaire est disponible dans le cadre de la *sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments 2020-2021* du ministère de l'Éducation du Québec, et que le montant d'aide financière réservé par ledit ministère pour la réalisation de ce projet est de 826 256 \$;

CONSIDÉRANT que le début des travaux est prévu le 27 juin 2022, et que les travaux devront être achevés au plus tard le 25 novembre 2022;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Brunet **ET RÉSOLU** à l'unanimité:

- d'adjuger le contrat et d'émettre un bon de commande d'une somme de 839 115,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 964 772,47 \$, à Constructions Valrive inc. plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de l'appel d'offres public n° 21-066 concernant les travaux de remplacement des fenêtres et des portes vitrées extérieures à l'école Léopold-Carrière;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à signer le bon de commande ainsi que tout document devant donner effet aux présentes.

4.2 NOMINATION D'UN MEMBRE – COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

CA 22-03-64E

CONSIDÉRANT la démission du membre représentant de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** »);

CONSIDÉRANT que le départ de ce membre a eu pour effet de laisser un siège vacant au comité de gouvernance et d'éthique où il siégeait pour la durée de son mandat;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures publié sur le site Internet du CSSTL, afin de pourvoir le poste mentionné pour la durée non écoulée du mandat en cours soit jusqu'au 30 juin 2022;

CONSIDÉRANT la désignation de M^{me} France Pomminville;

IL EST PROPOSÉ par M. Tommy Thibault **ET RÉSOLU** à l'unanimité de nommer M^{me} France Pomminville à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique aux conditions énumérées précédemment.

5. POINT DE DISCUSSION

Aucun sujet traité.

6. POINT D'INFORMATION

6.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION – SUIVI

M. Charles Moisan fait le suivi du dernier comité de vérification où il a été question du suivi budgétaire de la mi-année.

7. CORRESPONDANCE

M^{me} Marie-Claude Barrette parcourt la correspondance reçue.

M. Pascal Desjardins annonce aux membres sa démission qui prendra effet après la séance du 12 avril prochain.

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question abordée.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA 22-03-65E

IL EST PROPOSÉ par M. Patrice Perreault, **ET RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 19 h 20.

Audrey Trecasse, présidente intérimaire

Marie-Claude Barrette, secrétaire générale
